

## Prix d'excellence de l'innovation de l'Atelier Urbain

Le prix s'adresse à un(-e) étudiant(-e) ou à une équipe d'étudiant(-e)s de 3<sup>e</sup> année à temps plein au baccalauréat en urbanisme et vise à soutenir financièrement et récompenser le ou les récipiendaire(-s).

**Montant du prix : 1 000 \$**

La sélection des récipiendaires se fera parmi les étudiant(-e)s de 3<sup>e</sup> année en urbanisme du cours URB 3514 **Labo-atelier 3**.

### Critères d'attribution :

- Démonstration de l'innovation et la créativité dans le projet élaboré à l'atelier ;
- Pertinence du projet pour améliorer les retombées positives sur la collectivité ;
- Excellence du dossier - cote de 3,3 et plus.

### Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ou une personne représentante ;
- Le ou la responsable du cours URB 3514 **Labo-atelier 3** ;
- Un(-e) professionnel(-le) en urbanisme, diplômé(-e) de l'Université de Montréal ou un(-e) intervenant(-e) ayant été impliqué(-e) aux différentes étapes de l'atelier ;
- Un(-e) représentant(-e) de l'Atelier Urbain, à titre d'observateur.

### Calendrier d'attribution :

- Cours au trimestre d'automne ;
- Remise officielle du prix lors de l'Exposition des finissant(-e)s de la Faculté de l'aménagement (EFAA).